

Image not found or type unknown



je vie plus depuis un an et demi dans le domicile conjugal

Par **hamed83**, le **14/05/2010** à **12:12**

suite un jugement j'ai dû quitter le domicile conjugal .car il a eu une violence physique . e
aujourd'hui ça fait 1 an et demi .depuis que je suis parti .et que j'ai pas le droit de voir ma fille
ni de s'approcher de la maison .je souhaite divorce et je voudrais savoir quelle procédure à
faire merci